



# UNION SPORTIVE LÉGUEVIN FOOTBALL

## PLAQUETTE PARTENAIRE

Saison 2023 - 2024

### ➔ US LÉGUEVIN – LE CLUB

Officiellement créé en 1941 le club a déjà **82 ans** ! Son rayonnement s'étend au-delà de la région toulousaine grâce à **une équipe fanion qui jouera en R2** cette saison pour la première fois de son histoire après un titre de champion et une montée la saison dernière !

Plus que jamais **l'expansion du club au niveau sportif et au niveau des licenciés nécessite une structuration organisationnelle et financière de plus en plus exigeante**. Le club espère pouvoir compter sur le soutien des acteurs locaux en nouant des partenariats collaboratifs et fructueux pour les différentes parties. »



### ➔ LES CHIFFRES CLÉS

- 400 LICENCIÉS** : Soit une hausse de 51 licenciés comparé à la saison précédente
- RENCONTRES SPORTIVES** : Plus de 150 rencontres sur l'ensemble de la saison
- BÉNÉVOLES** : 46 bénévoles éducateurs et dirigeants
- 2 LABELS ÉCOLE DE FOOT FFF** : « école de foot Jeunes » et « école de foot Féminin »
- DIVERSITÉ ET MIXITÉ** : 37 licences féminines et l'ouverture d'une équipe de Handi-Foot
- LES MATCH SENIORS** : 44 matchs de championnats à domicile + les matchs de coupes
- LES MATCHS JUNIORS** : 18 équipes – 256 joueurs – 70 réceptions à domicile
- LES MATCHS VÉTÉRANS/LOISIRS** : 2 équipes - 20 matchs à domicile
- LE TOURNOI USL** : Week-end de pentecôte – 2 jours – 100 équipes 1 500 personnes
- LE TOURNOI SIXTE** : 1 journée en juin – 16 équipes – 250 personnes
- LES LOTOS** : 6 à 7 lotos, 3 000 personnes, 25 000 € de lots achetés chez nos partenaires



## DEVENIR PARTENAIRE

### ➔ LES BESOINS DU CLUB

- Achat de maillots et ballons pour les équipes
- Achat de tenues et d'équipements pour les bénévoles
- Achat de matériel d'entraînement et de match
- Achat de goûter et de collations d'après match
- Achat de matériel et frais d'arbitrage
- Organisation du tournois de Léguevin
- Financement des formations et diplômes d'entraîneur
- Achat de matériel pour les événements
- Location de salles et terrains pour les intempéries
- Frais d'engagement dans les compétitions
- Frais de déplacement sur les tournois et voyages extérieurs



### ➔ LES FORMES DE PARTENARIAT

#### DON FINANCIER

Don numéraire en faveur du club pour couvrir les dépenses nécessaires au bon déroulement de son projet sportif et sociétal.

#### DON MATÉRIEL

Achat d'équipements textiles, de matériel sportif, de consommables, ou tout autres articles qu'achète le club au cours d'une saison.

#### COLLABORATION

Actions communes en faveur du club et de ses activités ; relais de communication, mise à disposition d'espace, prêt de matériel...

### ➔ LES ACTIVATIONS PROPOSÉES

Présence sur le site internet et les affiches

Présence du logo sur les maillots

Publication sur les réseaux sociaux

Présence sur l'application utilisée par les membres

Bâche publicitaire au bord du terrain

Présence sur la chaîne YouTube et les vidéo PEF

Achats de coupons pour les lotos du club

Activités ludiques pour les partenaires



# INFOS PRATIQUES

## ➔ MÉCÉNAT

Si le don versé au club est libre de contrepartie, alors il entre dans le cadre du mécénat fait à une association d'intérêt général.

Si le bénéficiaire est **éligible au mécénat déductible**, le don ou l'achat ouvre droit à un avantage fiscal. En effet le donateur bénéficiera d'une réduction fiscale à hauteur de 60 % du dons versé. Dans la limite de 5% du C.A.

*Exemples de coûts de revient après déduction fiscale :*

DON	DÉDUCTION	COÛT DE REVIENT
500 €	300 €	200 €
1 000 €	600 €	400 €
2 000 €	1 200 €	800 €
5 000 €	3 000 €	2 000 €

## ➔ SPONSORING

Le sponsoring sportif est différent du mécénat dans la mesure où celui-ci est un **outil marketing utilisé par les entreprises en échange d'une visibilité et de retombée positive sur l'image** et la communication de l'entreprise.

Ainsi le sponsoring ne donne pas le droit à une réduction fiscale mais par contre la somme du partenariat vient s'enregistrer dans les charges de la structure et sera donc **directement déduite du résultat net** de l'entreprise.

# CONTACT

**Loïs Jacquet** – Dirigeant US Léguevin

[lois.jacquet.31@gmail.com](mailto:lois.jacquet.31@gmail.com) - 06.43.85.04.47

[usleguevinfootball.fr](http://usleguevinfootball.fr) [US Léguevin](https://www.facebook.com/USLéguevin) [usleguevin](https://www.instagram.com/usleguevin)



# LE PARTENARIAT IMAGÉE

